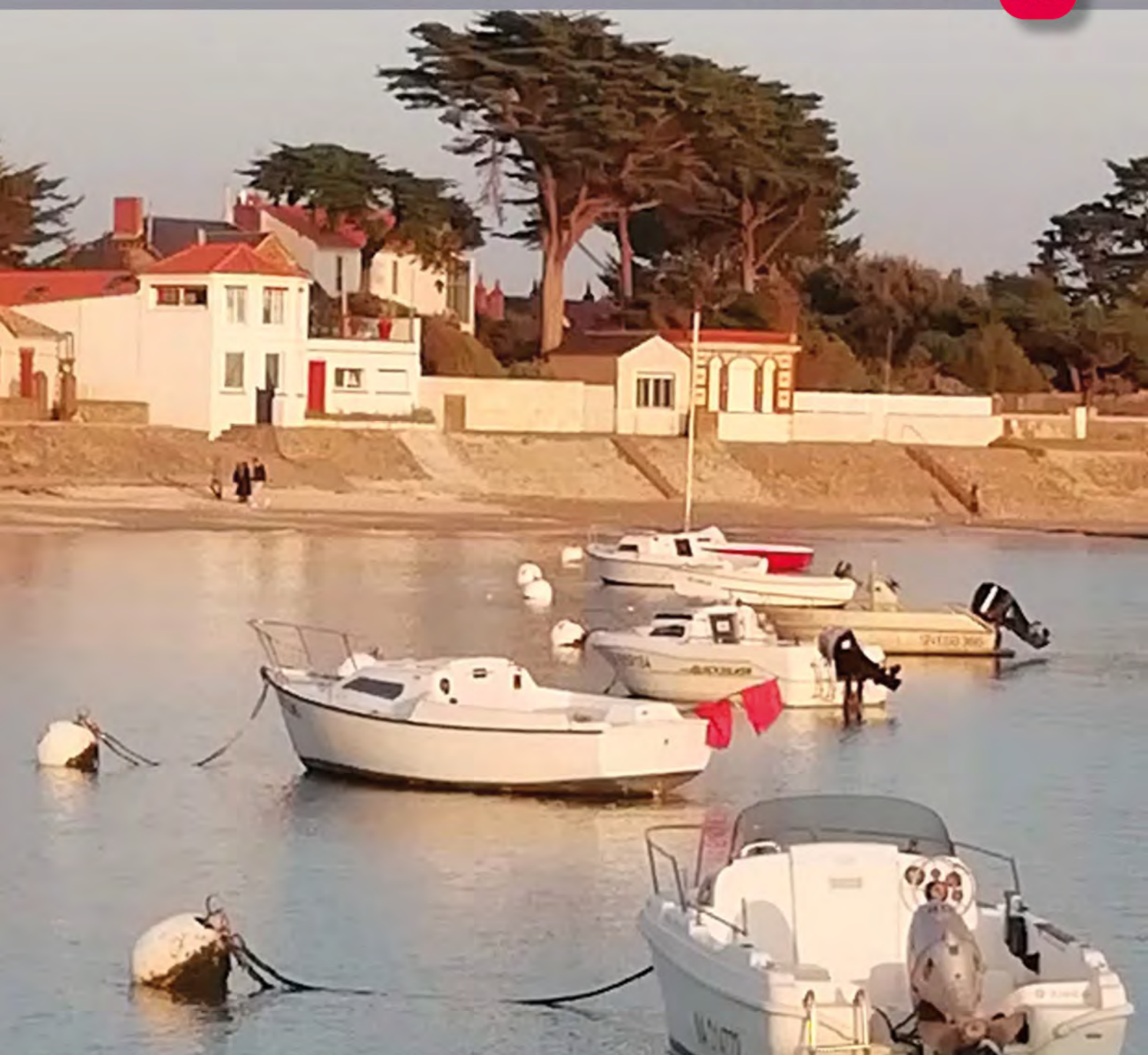


La **BERNERIE** en **RETZ** *Bernerie* bulletin municipal

oct. | nov. | déc.

2022



page 3 **COMMUNE**

page 15 **ASSOCIATIONS**

page 20 **A VOS AGENDAS**



ÉTÉ



L'été s'achève : il a été synonyme de vacances reposantes pour les uns, de pleine activité pour les saisonniers et les commerçants, de sollicitations très fortes pour la police municipale et les services techniques qui ont tout fait pour limiter les incivilités et les infractions, et pour maintenir un cadre de vie estival serein, apaisé et agréable. A ce sujet, vous avez sans doute aperçu nos deux étudiants saisonniers, Eliott et Gaëlle, qui sont sillonné les plages, les rues et les squares tout l'été pour assurer la propreté de la commune.

L'été a également été synonyme de canicule et de sécheresse. Paradoxalement, la commune a été très impactée par deux forts orages accompagnés de pluies violentes le 22 mai et le 20 juin. Les services de météo-France nous indiquent qu'il s'agit de pluies d'occurrence supérieure aux pluies trentennales, pour lesquelles nos réseaux sont configurés, mais nous savons bien que ces événements climatiques extrêmes seront de plus en plus fréquents. En effet, le dérèglement climatique, sur lequel nous alertent les scientifiques du GIEC depuis 30 ans, est désormais inéluctable : nous devons tout mettre en œuvre pour en limiter les effets et pour nous adapter à ses conséquences. Concernant les inondations, cela passe par des aménagements de voirie, avec des avaloirs et des grilles supplémentaires, des réhabilitations de réseaux d'eaux pluviales dans le secteur Jeanne D'Arc, des espaces tampons, des noues, des bassins de rétention. Cela passe également par une prise de conscience des responsabilités individuelles, par la

limitation des enrobés et des matériaux imperméables, l'infiltration des eaux de pluie à la parcelle, l'installation de récupérateurs d'eaux de pluie. On peut également s'interroger sur la pertinence des installations de piscines privées quand on habite dans une commune littorale avec un plan d'eau permettant de se baigner à marée basse et une piscine publique à proximité, alors que des restrictions d'eau sont à prévoir dans les années prochaines.

Les nouvelles règles de circulation à vitesse réduite dans la commune ont permis d'apaiser les vitesses et de réduire les nuisances sonores des riverains. On nous prédisait de nombreux accrochages dus à des véhicules ne respectant pas les priorités à droite : manifestement, la raison et la prudence l'ont emporté, et même si tous les automobilistes n'ont pas encore intégré cette nouvelle réglementation, la majorité de nos concitoyens en a bien compris l'intérêt. Nous étudions, néanmoins avec attention et pragmatismes, toutes les situations qui nous ont été signalées pouvant présenter des risques de sécurité routière et nous y apporterons des solutions avant la saison prochaine !

La rentrée scolaire s'est accompagnée cette année de l'ouverture d'une neuvième classe à l'école René-Guy CADOU qui accueille cette année 216 élèves. La commune soutient cette ouverture de classe supplémentaire, qui va permettre de meilleures conditions d'apprentissage des enfants, en créant un poste d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles (Atsem) et en mettant à disposition le mobilier scolaire nécessaire pour l'équipement de cette nouvelle salle de classe.

La municipalité continue ses efforts pour attirer de nouveaux médecins sur la commune, dans l'attente de la construction de l'espace santé. La rencontre avec la déléguée territoriale de l'ARS a permis de faire le point sur les contrats de début d'exercice dont peuvent bénéficier les jeunes médecins et sur le statut des infirmières en pratique avancée ou Asalée auxquelles les médecins peuvent déléguer des actes médicaux. Elle a permis éga-

La **BERNERIE** en **RETZ** bulletin municipal 2022

oct. | nov. | déc.
Mairie de La Bernerie en Retz :
16 rue Georges Clemenceau
44760 La Bernerie-en-Retz
Tél. : 02 40 82 70 56
Site : www.mairie-labernerie.fr
Facebook : Mairie de La Bernerie-en-Retz
Courriel : contact@mairie-labernerie.fr
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h (fermé le mercredi après-midi), 1er samedi du mois de 9 h 30 à 12 h.
Tirage : 2000 exemplaires. Toute reproduction, même partielle est interdite.
Directeur de la publication : Jacques Prieur.
Photo couverture : © Mairie de La Bernerie
Conception, mise en page et impression : Imprimerie Nouvelle Pornic



lement de mieux cerner les sites et les outils de communication que consultent les jeunes médecins afin d'y diffuser nos recherches de médecins dans la commune.

Avec la rentrée, les travaux sur les bâtiments communaux ont repris : l'agrandissement du restaurant scolaire avec sa nouvelle cuisine permettant des préparations sur place, qui sera livré au premier trimestre 2023 ; la deuxième phase de travaux sur l'église, avec la restauration des façades extérieures, qui s'achèvera avant la saison 2023 ; la réhabilitation de la maison Magrés, qui pourra accueillir les nouvelles expositions dès le printemps 2023.

La procédure de modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) suit son cours : après la phase de concertation et la réunion publique du 29 avril dernier, un bilan en a été tiré lors du conseil municipal du 17 juin, intégrant des demandes relatives au devenir de l'EHPAD et au secteur de la Croix Marzille. Une enquête publique va maintenant être diligentée du 28 octobre au 28 novembre, aboutissant à un rapport du commissaire enquêteur le 21 décembre, pour une délibération d'approbation de la modification du PLU lors du conseil municipal du 20 janvier 2023.

Au nom de toute l'équipe municipale et de l'ensemble des agents de la commune, je vous souhaite à toutes et à tous une bonne lecture de ce nouveau bulletin municipal.

Le Maire
JACQUES PRIEUR

Service Civique

L'école recherche 2 volontaires en service civique pour l'année scolaire 2022-2023. Ils aideront l'équipe enseignante à mener à bien les projets de l'année. Si vous êtes intéressé, merci de bien vouloir contacter Mme BORRIER, directrice de l'école au 02 40 64 69 10.

RENTREE 2022

à l'École René-Guy CADOU

Ouverture d'une 9e classe

216 élèves ont pris le 1er septembre le chemin de l'école. Ils seront accueillis par une équipe enseignante agrandie :



Nouveaux enseignants
Stéphanie POUPARD,
Maxime LOIRAT,
Cloé MICHALOWSKI

En maternelle, Charlotte PINAULT aidée par Laurence Cabaret accueille les TPS-PS ; Delphine BORRIER, directrice, et Cloé MICHALOWSKI (nouvelle enseignante), aidées par Katia BACCONAIS, les PS-MS ; Erwann LAUNAY, aidé par Corinne LE ROCH, les MS-GS et Maxime LOIRAT (nouvel enseignant), aidé par Christine BRU-NEAU, les GS.

En élémentaire, Stéphanie AMBERNY accueille les CP ; Anne JEGOU les CE1-CE2 ; Gaëlle GABORIT les CE2-CM1 ; Stéphanie POUPARD (nouvelle enseignante) les CM1 et Audrey MENGIN-LECREULX les CM2.

Cette année encore, de nombreux projets viendront enrichir les apprentissages fondamentaux :

Labellisées « Génération 2024 », toutes les classes continueront à développer des projets structurants avec des clubs sportifs locaux ou à participer aux événements promotionnels olympiques et paralympiques.

En lien avec l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du 1er degré), ils organiseront des activités et rencontres sportives entre écoles publiques du secteur, sensibilisant les enfants au vivre-ensemble à travers le sport.

Le travail sur le développement durable et le tri des déchets sera poursuivi.

Des activités intergénérationnelles perdureront, incitant les élèves au partage de connaissances, à l'entraide et au respect de chacun :

Le potager (éveil aux cycles de la nature), Lire et faire lire (promotion de la lecture)...

En partenariat avec la Bernitude, un nouveau projet rassemblera les élèves de CE2-CM1 et les résidents de l'EHPAD.

Bonne année scolaire à tous !



L'équipe pédagogique

SAISON ESTIVALE

Cette année encore le service animation a redoublé d'efforts pour satisfaire la commune en offrant de nombreux divertissements à ses habitants et à ses touristes tout au long de la saison.

Alliant représentations théâtrales au Square Thibaud et à l'Esplanade Bellevue, concerts sur la Grande plage et sous la Halle et déambulations à travers les rues, la commune a fait appel à des artistes de tous horizons, faisant revenir



des groupes qui avaient su vous séduire comme Le Trio du Sensationnel Major Ut, la troupe Nomade, Les Bulleuses, les fanfares Gangstar et Biguizi et le cinéma ambulant La Boîte Carrée.

Des nouveautés vous ont également enthousiasmé comme la soirée dansante animée par le groupe Chorus, les concerts des Toasteurs, de Olifans, de Chansons d'Occasion et de Stomp Stomp.

Berneriens et touristes de tous âges ont montré qu'ils étaient capables d'adhérer et de participer et en particulier les plus jeunes, lors des spectacles en plein air avec « Quand Le Chat n'est pas là ça part en live », « Donjon et pigeon », « La plus belle des poubelles », « Côte à côte », « La princesse Luce », « Microbini », etc.

Nous espérons que vous aurez apprécié toutes ces animations.

Nous remercions tous les intervenants et aussi les associations comme Kerverner Ruez Dansou qui a permis d'offrir deux fois la manifestation du Fest-Noz au cours de l'été et aussi l'Amicale des pompiers, Les Amis de l'Orgue, l'École de musique, le Tennis de Table et tous les autres qui se reconnaîtront.



Ainsi se termine la saison pour laisser place à de nouveaux projets pour la fin de l'année, comme le Marché de Noël qui aura lieu les 17 et 18 décembre.



L'ESTRAN EN FÊTE

Retour en image de la première édition de la « L'estran en fête ».

De nombreuses animations étaient proposées :

- Course de paddle avec la SRB, défilé des pêcheurs à vélo avec l'Abri côtier, marche avec visite de la zone ostréicole avec Les Marcheurs de l'Amitié et visite des parcs à huîtres avec M. FRIOU des Perles de Jade, initiation à la pêche à pied

- Exposition et démonstration du bateau de survie organisées par la SNSM



- Des animations musicales : bretonnes avec Kerverner Raez Dansou, médiévales avec Tradi-folie... Puis la présence toute la



journée des pirates LES KIKAS et le concert des P'TIT YEUX. Merci à Ninou, de la Confrérie de l'Huître, et son biniou pour sa participation surprise.



Cette journée s'est déroulée, sous un soleil d'été, dans une ambiance festive et conviviale grâce aux nombreux bénévoles et associations co-organisatrices (cité ci-dessus). Merci à eux d'avoir consacré du temps et de l'énergie pour que cette première édition soit une réussite et que chaque visiteur reparte content de leur moment passé au Plan d'eau.

Quoi de mieux pour terminer cette saison festive?

A l'année prochaine.
Le service animation..



WCUD

Journée mondiale du nettoyage de la planète

En 2020 un Français aura produit environ 570 kg de déchets, malgré la prise de conscience collective et les actions de sensibilisation et de nettoyage, ils sont encore trop souvent jetés dans la nature et polluent les écosystèmes locaux. Afin de lutter contre cela, la commune a souhaité renouveler sa participation au World Clean Up Day.

Le World Cleanup Day, appelé aussi journée mondiale du nettoyage de notre planète, est une opération planétaire, lancée par l'association à but non lucratif Let's do it Foundation, ayant pour objectif la lutte contre la pollution à travers des nettoyages citoyens. Dans le Pays de Retz et sur le territoire

de Pornic Agglo, c'est l'association Hironnelle qui organise et coordonne les ramassages localement.

À La-Bernerie-en-Retz le ramassage a eu lieu le 17 septembre après-midi, les participants ont nettoyé le littoral bernerien ainsi que les parcs du centre-ville. Ceux-ci ont été répartis sur les zones de collecte par les élus et des représentants de l'association Hironnelle. **41 kilos de déchets ont ainsi pu être ramassés, ainsi que 3555 mégots par les 26 participants.**

Cette journée s'est terminée avec le dépôt des déchets ramassés au village référent pour la journée, à St-Michel-Chef-Chef où de nombreuses associations environnementales s'étaient rassemblées.

La commune remercie les participants à cette journée de ramassage et sensibilisation, qui ont contribué à protéger et nettoyer le littoral bernerien. Ainsi que les associations qui ont mobilisé leurs membres.



La laisse de mer

Un éco système à protéger

La laisse de mer est composée de débris d'algues, de coquillages, d'os, d'arêtes de poissons, d'os de seiches, de plumes, de carapaces de crustacés, coquilles, etc.



Plage de la Sennetière, naturelle et préservée

Tous ces éléments se déposent naturellement sur la plage, cela devient un véritable écosystème et cette matière organique va enclencher la

chaîne alimentaire sur la plage.

Des petits crustacés, des insectes vont manger ces restes naturels, ils seront eux-mêmes consommés par des petits oiseaux ou des poissons à marée haute qui eux-mêmes alimenteront des prédateurs plus gros. Les puces de mer par exemple sont les grandes nettoyeuses de la plage.

Sans cette laisse de mer, pas de vie sur la plage.

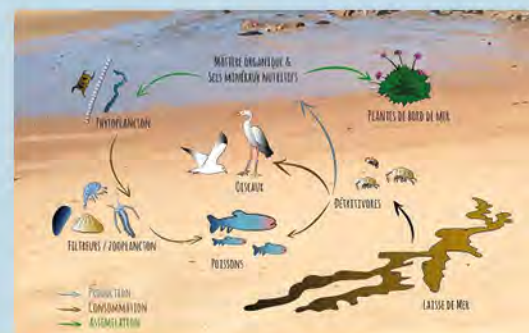
Cette ressource alimentaire est indispensable pour beaucoup d'oiseaux migrateurs et elle sert également de nourriture aux oisillons.

Les plantes du haut des plages bénéficient également de la laisse de mer. Grâce aux petits détritivores, elles vont trouver des éléments leur permettant de se développer. Sans cette lente dégradation les oyats, panicauts, liserons et autres plantes ne pourraient pas grandir et c'est la stabilité de la dune qui serait menacée.

Grâce à tous ces éléments laissés sur la plage (du simple coquillage au tronc d'arbre) le sable va être retenu et va aider la plage à se maintenir.

A la campagne, en forêt lorsque nous nous promenons il est normal de trouver des feuilles mortes, des morceaux de bois, des insectes, des petits mammifères cela fait partie intégrante de notre plaisir, sur nos plages naturelles considérons les algues, les coquillages, etc de la même manière.

Gardons en tête que la plage abrite une biodiversité unique que nous devons sauvegarder, cet écosystème est l'un des plus riches de la planète.



ENQUÊTE PUBLIQUE

sur la modification n°1 du plan local d'urbanisme

Depuis de nombreuses années, la commune de La Bernerie-en-Retz connaît un fort développement, essentiellement porté par l'accueil de nouveaux arrivants. Cette forte dynamique crée certains déséquilibres démographiques et sociaux. Elle renforce les besoins en matière de services de santé, de services à la personne et se traduit également par une forte tension sur le marché immobilier nécessitant d'accompagner davantage les jeunes ménages, les saisonniers et les foyers modestes du territoire pour accéder à un logement. L'attractivité saisonnière de la commune produit également des tensions sur le fonctionnement du bourg en haute saison et au cours de plusieurs week-ends de l'année : engorgement par les véhicules, saturation du stationnement...

Face à ces enjeux, la commune a défini plusieurs projets afin de répondre aux évolutions du territoire, notamment :

- le transfert de la résidence du Soleil sur un nouveau site mieux adapté, afin de créer un établissement répondant aux besoins de demain et afin de favoriser le parcours résidentiel des seniors, du maintien à domicile jusqu'à l'entrée et la vie en Etablissement d'Hébergement des Personnes Agées Dépendantes (EHPAD);



Site du projet d'EHPAD
La Jaginière



Site du projet de parking de délestage
Rue René Guy Cadou

- la création d'un parking de délestage, situé en dehors du cœur de bourg, afin d'en limiter la saturation en période de forte affluente;
- la création d'un espace de santé sur le site de l'actuel parking de camping-cars et le transfert de ce dernier en dehors du cœur de bourg sur un site plus proche de l'entrée d'agglomération;
- le renforcement des dispositions en faveur de la production de logements abordables (accession abordable et locatifs sociaux).

La réalisation de ces projets implique une évolution du document d'urbanisme. Ainsi, la commune de La Bernerie-en-Retz a engagé une modification de son Plan Local d'Urbanisme (PLU) en mars 2022. L'objet de la modification intègre également d'autres points, notamment en lien avec les dernières dispositions du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du Pays de Retz, avec la prise en compte de l'achèvement de certains projets (ZAC de la Rogère) et afin d'adapter la réglementation pour faciliter l'instruction des autorisations d'urbanisme.

Après une première période de concertation en avril et mai 2022, le projet de modification du PLU est désormais soumis à **enquête publique**. Elle **se tiendra du 28 octobre au 28 novembre 2022**. Le dossier et le registre d'enquête seront disponibles en mairie et sous forme numérique depuis le site internet de la commune (<https://mairie-labernerie.fr/informer/plan-local-urbanisme/>).

Chacun aura la possibilité de faire part de ses observations sur le registre ou de rencontrer le commissaire enquêteur lors de ses permanences en mairie :

- vendredi 4 novembre, de 9 h à 12 h
- mardi 15 novembre, de 9 h à 12 h
- mardi 22 novembre, de 14 h à 17 h
- lundi 28 novembre, de 14 h à 17 h

A l'issue de l'enquête publique, le commissaire enquêteur produira un rapport, puis le conseil municipal sera appelé à délibérer en vue d'approuver la modification du PLU. Le dossier pourra éventuellement être modifié au regard des éléments produits au cours de l'enquête.

TRAVAUX DE VOIRIE



Réhabilitation des rues du centre-ville nord

Après l'achèvement de l'enfouissement des réseaux aériens, électricité et téléphone, dans les rues du centre-ville nord, concernant les rues Daudet, Périon, Guitteny, La paix, Sourdille, la réhabilitation de ces rues va débuter au 15 octobre.

Ces rues en très mauvais état après les tranchées réalisées pour l'enfouissement, vont faire l'objet d'une reprise totale de la voirie, avec de nouveaux profils et un aménagement qualitatif. Dans le même temps, les réseaux d'eau pluviale et d'eau usée vont être repris en tant que de besoin.

L'ensemble de ces voies sont en effet dans la zone de valorisation du patrimoine, notamment le haut de la rue Guitteny qui est classé espace remarquable.

Le projet de réhabilitation doit répondre à plusieurs objectifs, avec validation de l'ABF :

- Limiter l'imperméabilisation des chaussées par l'utilisation de maté-

riaux poreux du type pavés gazon,

- Aménager qualitativement l'espace par l'utilisation de matériaux dits qualitatifs, caniveaux en pavés et disposition de lignes de pavés en bordure limitative des propriétés,

- Agrémenter l'espace par des plantations arbustives de faible hauteur et des espaces verts.

Une présentation du projet aux riverains a eu lieu en avril 2020.

Les travaux qui vont débuter en octobre vont se poursuivre jusqu'en mars 2023.

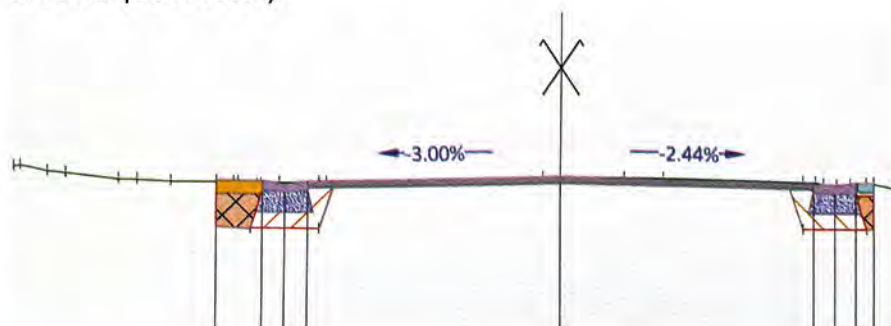
Exemple de profil en travers retenu rue Guitteny (de chaque côté en limite de propriété une ou deux rangées de pavés drainants, caniveaux en pavés béton).

Le coût de ces travaux est de 660 000 € TTC. La commune a par ailleurs obtenu une subvention du département de Loire-Atlantique de 200 000 €.

Autres travaux prévus :

- Sous maîtrise d'ouvrage de Pornic Agglomération, la reprise des canalisations d'eau pluviale rue des -Moutiers avant renouvellement de la couche de roulement au premier semestre 2023.

- L'enfouissement des réseaux aériens, par Sydela, route de Pornic débutera en janvier 2023, entre les rues Richelot et Rinais pour une durée de travaux de 6 mois, afin d'achever la mise en souterrain de la rue de Pornic



A savoir

Vendredi 22 juillet, Didier Martin, préfet de la Loire-Atlantique, accompagné de Michel Bergues, sous-préfet de l'arrondissement de Saint-Nazaire, a rendu visite, dans le cadre du dispositif estival de protection des populations, aux renforts de gendarmerie stationnés dans la commune pour la saison.

De gauche à droite Didier MARTIN préfet de Région, Jacques PRIEUR Maire, Michel BERGUE sous-préfet, Yannick HAURY Député de la circonscription



LA FIBRE à La Bernerie

doute, très insistante des différents opérateurs!

Votre équipement actuel va continuer à fonctionner comme avant, même sans la fibre! Si toutefois vous vouliez basculer vers la fibre, visitez le site <https://numerique.loire-atlantique.fr> sur lequel vous trouverez toutes les informations utiles!

Une partie de la commune va devenir éligible à la fibre!

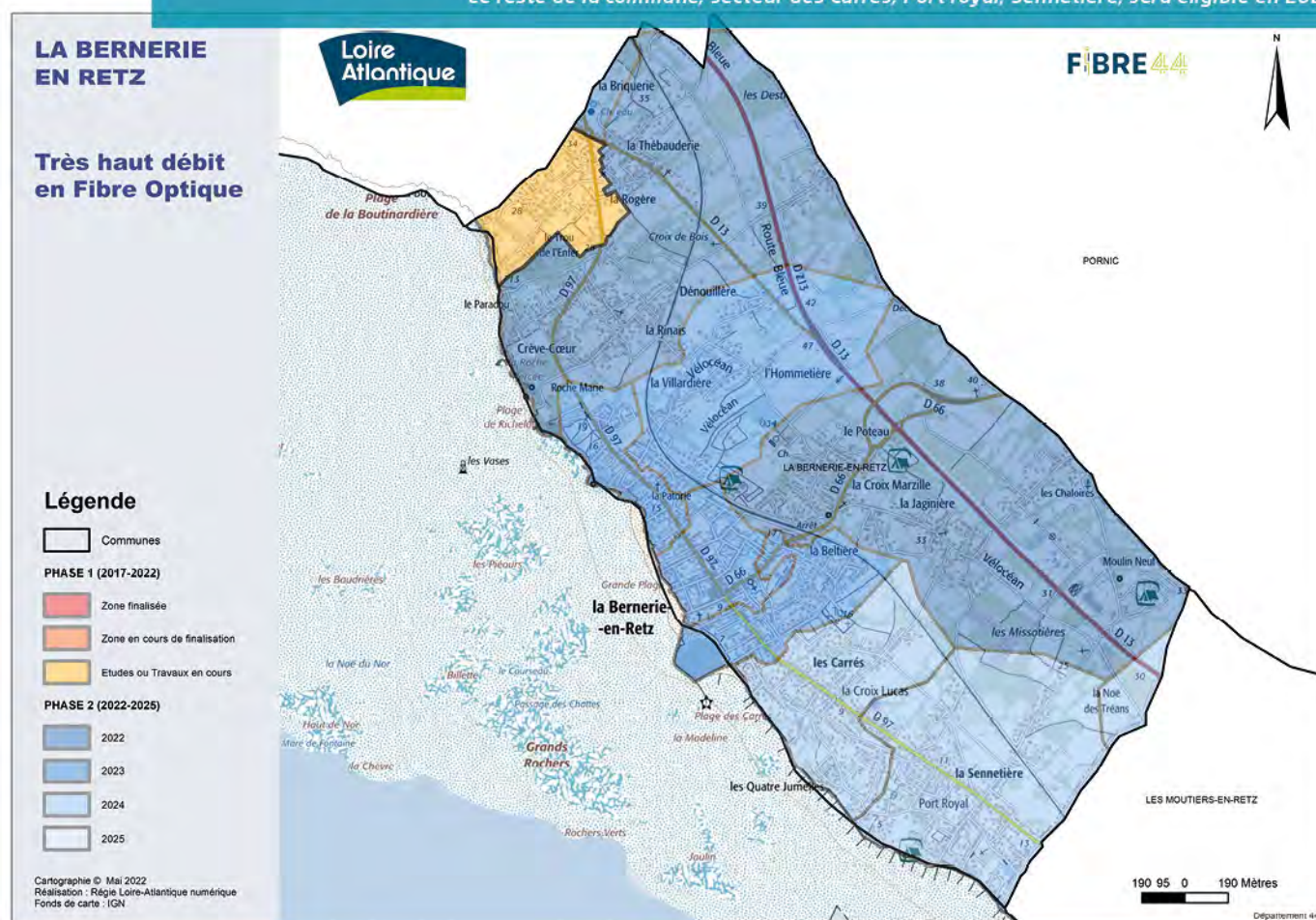
Les avantages : une amélioration du débit permettra un meilleur confort d'utilisation des appareils liés à l'informatique : ordinateurs, téléphones, télévisions, télésurveil-

lance, commande d'équipements à distance, aide au maintien à domicile, et tout ce qui dans l'avenir sera connecté.

Les inconvénients : un coût plus élevé et... une sollicitation, sans

« Le passage à la fibre n'est pas obligatoire. »

Fin 2022, c'est toute la partie en gris foncé sur la carte qui sera raccordée. Pour juillet 2023, ce sont les quartiers de l'Hométière, Villardière, Centre-ville et Beltière qui le seront. Le reste de la commune, secteur des Carrés, Port royal, Sennetière, sera éligible en 2024.



Aujourd'hui, de nombreuses démarches administratives s'effectuent par internet. Même si plusieurs de ces démarches sont encore possibles par voie postale, force est de constater que les institutions tendent à cesser cette façon de faire et que dans le futur, ces démarches se feront toutes via internet.

Atelier informatique

Beaucoup de personnes n'utilisent pas ces services par manque de connaissances de l'outil informatique. Depuis 1 an, nous vous donnons rendez-vous, tous les mercredis à partir de 14 h et les vendredis à partir de 10 h, Salle des Vés à la Maison des Associations, impasse Jean Mounes. C'est avec ou sans rendez-vous que l'équipe de bénévoles vous accueillera!



TRAVAUX

Rénovation Maison Magrès

Après une interruption au mois d'août, le chantier de rénovation de la maison Magrès a repris début septembre.

Toute la partie hors eau (couverture) a été réalisée en juillet ainsi que le dégrossi des façades et ceci afin de rattraper le temps perdu par suite des désagréments rencontrés sur la couverture existante sur le bâtiment et l'absence de dalle porteuse au sol (forme) et de hérisson (remblais) sous cette dernière.



Les enduits côté riverains sont achevés depuis juillet ainsi que les rejointolements des briques des souches de cheminées en toiture partie centrale.

L'isolation et la chape liquide ont été réalisés avant début août afin de permettre à cette dernière un bon séchage avant l'intervention de l'isolation périphérique et sous toiture performante au niveau économie d'énergie. Les travaux d'isolation ont débuté fin septembre.

Les menuiseries ont été posées avec du retard, liés aux problèmes de délais de fabrication en usine, mais maintenant nous avons un bâtiment hors eau et air ce qui nous permet donc la poursuite des travaux intérieurs dans le respect du planning dressé par le cabinet d'architecture.



Restauration de l'église



Comme vous avez pu le constater la première phase des travaux sur l'église est achevée depuis fin juillet.

Le clocher a retrouvé toute sa splendeur.

Les vitraux refaits, le beffroi refait, les antennes remises en place, il reste donc à redonner sa splendeur aux façades de l'église.

C'est pourquoi les travaux de la phase 2 ont repris le 5 septembre pour une durée de 10 mois.

Nous sommes dans la phase de montage de l'échafaudage en pied des façades avec un montage qui a pris forme coté cabinet médical pour finir coté ex-cabinet de soin.

La dernière cloche a été remontée et l'ensemble des cloches et horloges est de nouveau opérationnel car électrifié.

A l'intérieur de l'église, vous pourrez apercevoir des anciennes pierres sculptées qui ont été déposées pour remplacement : elles seront la mémoire de cette première phase de travaux de restauration de l'église 2022.

Pour nos amis de l'orgue ce dernier sera dans cette 2e phase de travaux enveloppé avec toutes les précautions d'usage pour le protéger et éviter toute dégradation pendant les travaux.



TRAVAUX

Extension du restaurant scolaire

A ce jour l'intérieur de la cuisine de l'extension du restaurant scolaire est en voie d'achèvement.

Les travaux se sont poursuivis cet été (travaux à l'intérieur de la future cuisine) avec les interventions du plaquiste, du plombier, du chauffagiste et du menuisier (portes intérieures).

Le nouveau compteur Gaz a été posé côté rue Paul Fort et la nouvelle chaudière et chaufferie est opérationnelle à ce jour.

C'est maintenant le tour du carreleur d'intervenir pour le coulage de sa dalle fluide avant d'entamer la pose du carrelage et de la faïence et ce pour une durée de 4 semaines de travaux.

Le planning est donc respecté et la cuisine devrait pouvoir être livrée et opérationnelle pour la fin des vacances de la Toussaint soit à la mi-novembre 2022.



Après cette date, afin de permettre aux écoliers de prendre leur repas, des locaux provisoires seront installés sur l'Espace Pierre Robin durant toute la période d'agrandissement et de restructuration des salles de restauration.

Les travaux de la liaison entre l'école (maternelle) et le restaurant scolaire comprendront une passerelle et la rampe accès. Nos petits écoliers de maternelle pourront, à l'avenir, se rendre dans le futur restaurant scolaire sans avoir à sortir à l'extérieur.



NOËL DES AÎNÉS

REPAS le dimanche 11 décembre
à la Salle des Fêtes
ou un Colis de Noël
pour les personnes de plus de 75 ans.



Le CCAS vous invite à vous inscrire
avant le 10 novembre à
l'accueil de la Mairie.



Repas et colis de Noël pour nos aînés de 75 ans et plus

En fonction des conditions sanitaires en vigueur, le traditionnel repas des aînés se déroulera **le 11 décembre, à 12 h 30, à la salle Olivier HUREAU**. Il est destiné aux personnes de 75 ans et plus résidant sur la commune.

Les personnes ne pouvant participer au repas peuvent s'inscrire pour obtenir les colis. Les colis seront distribués courant décembre par les élus.

Nous vous invitons à retourner en mairie le coupon ci-dessous pour vous inscrire au repas ou au colis. **Inscription avant le 10 novembre 2022.**

 **coupon réponse au dos page 12**

LES VÉLOS

à Assistance Electrique (VAE)

Les Vélos à Assistance Electrique ont la cote, il est aujourd'hui très fréquent d'en croiser dans les rues et sur les aménagements cyclables de La Bernerie en Retz.

Entre 2020 et 2021, les ventes de ces vélos ont augmenté d'environ 30 % sur le marché français. Les bénéfices d'une pratique sportive sur la santé, l'augmentation du prix des carburants et la diversification de l'offre de VAE peuvent expliquer ce succès. Néanmoins, le prix des VAE est encore un frein important pour de nombreuses personnes. Pour permettre au plus grand nombre de se déplacer en VAE, Pornic Agglo Pays de Retz propose une aide allant jusqu'à 400 € pour les acquisitions d'un vélo à assistance électrique (ou mécanique, sans assistance au pédalage). Cette aide est conditionnée aux revenus du foyer et n'est mobilisable qu'une seule fois pour chaque foyer du territoire de Pornic Agglo. Les dossiers doivent être déposés en ligne sur le site de Pornic Agglo (rubrique « Mobilité/Transports »). Une aide peut également être apportée pour les frais de réparations de votre vélo (jusqu'à 50 €). Si vous êtes inté-

ressé.e ou si vous souhaitez plus de renseignements, nous vous invitons à vous connecter à l'adresse <https://www.pornicagglo.fr/aidevelo/>.

L'Etat propose de son côté un « Bonus Vélo : aide à l'achat d'un VAE ». Cette subvention est également soumise aux revenus du foyer, couvre une partie du coût d'achat (jusqu'à 400 € selon le prix du VAE), et est cumulable avec l'aide de Pornic Agglo Pays de Retz. La demande est à déposer en ligne sur primealaconversion.gouv.fr, jusqu'à 6 mois après l'achat du vélo.

La Région Pays de la Loire propose également d'encourager les abonnés ALEOP à s'équiper de vélos pliants ou à assistance électrique pour faciliter l'accès au train ou au car Aleop et limiter le recours à la voiture.

L'aide à l'achat s'élève :

- à hauteur de 50 % du prix d'achat TTC pour les vélos pliants (subvention est plafonnée à 200 €).
- à hauteur de 25 % du prix d'achat TTC pour les vélos à assistance électrique (subvention est plafonnée à 100 €).

→ contact

Pour un renseignement ou une demande en ligne : <https://www.paysdelaloire.fr/les-aides/aide-lachat-dun-velo-pliant-ou-assistance-electrique-vae-pour-les-abonnes-aleop>

Vestiaire du CCAS

Chaque mardi de 9 h 30 à 12 h et chaque vendredi 14 h à 16 h 30 des bénévoles vous accueillent au local social, situé 4, place de l'église. Vous pourrez y trouver des vêtements, de la vaisselle... et un accueil chaleureux.

Vous pouvez déposer des vêtements, linges de maison, chaussures, maroquinerie, vaisselles et objets de décoration uniquement durant les horaires d'ouverture.



COUPON-RÉPONSE à remettre, en Mairie, avant le 10 novembre

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Date de naissance :

Vous souhaitez (une seule réponse possible)

Participer au repas **OU** Obtenir un colis

Seul(e)

Avec votre conjoint (les conjoints n'ayant pas atteint l'âge requis de 75 ans devront s'acquitter du montant de 24 € correspondant au coût du repas)

Vous disposez d'un moyen de transport pour vous rendre au repas : Oui Non

AGENDA 2030

Participez à sa rédaction



Dans le dernier bulletin municipal, vous avez pu trouver un livret qui résume la démarche Agenda 2030 mise en place par la mairie. Dans la continuité de cette démarche, une réunion publique sera organisée en fin d'année pour permettre à tous de s'exprimer sur le sujet du développement durable sur notre commune. Nous présenterons le diagnostic qui a été réalisé et qui donne une image de La Bernerie au jour d'aujourd'hui concernant les objectifs de développement durable : les forces et faiblesses, les points qui peuvent être améliorés.

Ce diagnostic servira de base de travail pour établir un programme d'actions à mettre en œuvre à plus ou moins long terme.

Parallèlement, une enquête a été mise en place pour affiner ce diagnostic : quelle vision de la ville et de ses actions en termes de développement durable ? Quelles priorités à donner ? Cette enquête est une première étape de la participation des habitants à la rédaction de l'Agenda 2030. Vous pouvez encore y répondre via le site de la mairie (« s'informer », « environnement », « Agenda 2030 ») ou en retirant le questionnaire à l'accueil de la mairie.

Il est important pour l'équipe municipale de construire l'Agenda 2030 en faisant participer les bernériens : en les informant sur la démarche, en recueillant leur avis et en publiant les résultats

des travaux et des enquêtes. Mais aussi en étant dans une démarche de co-construction pour ceux qui le souhaitent. **Une première réunion publique aura lieu le vendredi 25 novembre à 19 h à la salle des fêtes.** Elle sera suivie courant janvier d'ateliers thématiques pour réfléchir au programme d'actions.

contact

Si vous souhaitez apporter votre aide et participer à la mise en place de l'Agenda 2030 à La Bernerie, nous vous invitons à envoyer un courriel à [Eloïse Boutin \(eloise.boutin@mairie-labernerie.fr\)](mailto:eloise.boutin@mairie-labernerie.fr) adjointe au développement durable.

Première réunion de l'Assemblée citoyenne

Après une campagne de recrutement réussie, la mairie a reçu une cinquantaine de candidatures, le tirage au sort des membres de l'Assemblée citoyenne a pu être réalisé le 6 juillet dernier en présence des candidats. Ces 24 membres et 6 suppléants représentent la commune de La Bernerie dans toute sa diversité, l'Assemblée est paritaire et représente toutes les classes d'âges. Elle regroupe également des acteurs du territoire, représentants du tissu économique et associatif local.

Eloïse Boutin, adjointe à la participation des citoyens, fera le lien entre l'Assemblée et le Conseil municipal, avec le soutien d'un coordinateur désigné parmi les membres de l'Assemblée.

La première réunion de l'Assemblée citoyenne a eu lieu en septembre dernier. Les membres ont pu être installés et s'organiser en commissions. Une première réunion pour faire connaissance, pour préciser ensemble le fonctionnement de cette Assemblée et réfléchir aux premières missions à mener. Leurs travaux seront accessibles à tous sur le site internet et dans le bulletin municipal.





CHANGEMENT CLIMATIQUE

et évolution des risques naturels

sur Pornic Agglo Pays de Retz & territoires voisins

Le Conseil de développement de Pornic Agglo Pays de Retz organise dans certaines communes des réunions d'informations sur les effets présents et futurs du changement climatique.

L'occasion pour vous de tester votre préoccupation sur ces changements à travers un questionnaire.

La prochaine séance aura lieu le 7 octobre à 19 h dans la salle de fêtes de La Bernerie-en-Retz.

Cet évènement sera animé par les membres de la commission Environnement du Conseil de développement et abordera les thèmes et questions suivants :

Quels sont les effets du changement climatique ?

Quels sont les risques encourus pour notre territoire ?

Quelles sont les conséquences sur



les zones de bocage et les prairies entre le littoral et l'estuaire ?

Quel impact sur le trait de côte ?

Les premières séances ont rencontré beaucoup de succès auprès de citoyens et des élus.

Nous vous attendons nombreux pour vous informer, partager et dé-

battre avec les membres de la commission Environnement du Conseil de développement de Pornic Agglo Pays-de-Retz !



contact

Maurice BELLANOU
06 22 99 20 41

Label Ville Active et Sportive

Second Laurier maintenu !

Créé en 2017, par ses co-fondateurs l'Association Nationale des Élus aux Sports (ANDES) et l'Union Sport et Cycle (USC), le label Ville Active et Sportive valorise et récompense les initiatives et les politiques des communes en faveur de l'activité physique et sportive pour toutes et tous tout au long de la vie.

Les communes candidatent pour obtenir le label décerné pour trois ans, et renouvelable.

Elles sont récompensées par 1, 2, 3 ou 4 lauriers en fonction de la motivation, la présentation du projet sportif, l'état des lieux sportifs du territoire la politique sportive et les initiatives innovantes.

Les dossiers de candidatures sont étudiés par un jury d'experts, anciens élus de collectivités territoriales, experts du monde économique du monde sportif, associations et fédérations sportives nationales.

Le label, un gage de qualité pour les communes !

Le label Ville Active et Sportive apporte une reconnaissance des équipes sur le terrain, des actions des associations sportives, mais c'est aussi un véritable outil pour définir la politique sportive d'une collectivité.



L'AUTOMNE À LA BIBLIO-



Ouvertures : mardi - mercredi - samedi : 10 h - 12 h et le vendredi : 10 h - 12 h et 16 h 30 - 18 h 30.

Spécial petits lecteurs : 1er mercredi du mois 14 h - 16 h.

→ **contact**



Renseignements et réservations :
Bibliothèque Olympe de Gouges - 3, Chaussée du Pays de Retz.
Tél. 02 44 06 25 89
Mail : bibliotheque.labernerie@gmail.com

Quand les premières feuilles d'automne tourbillonnent... envie de découvrir et lire des romans, documentaires, BD, albums... jeunesse ou adulte. Rencontrer des artistes, écrire, ou écouter des histoires...

N'hésitez pas, faites un petit tour à la bibliothèque!

Animations gratuites :

4 Expos d'artistes... du Pays de Retz :

1/ Exposition de peinture du 4 au 29 octobre 2022 avec Couleurs et Argil' en Retz.

Café Rencontre Argile « Expo d'un soir » le vendredi 14 octobre : 16 h 30-18 h 30.

2/ Exposition du 14 novembre au 7 janvier 2023 de Rosène Patrolin : Dessins, croquis et illustrations du Roi Grenouille.

Café Rencontre « Bestiaire Fantastique autour du Roi Grenouille » avec atelier pochoirs - tout public le vendredi 25 novembre : 16 h 30-18 h 30.

Les ateliers d'écriture du jeudi de 15 h à 17 h le 3e jeudi du mois : 20 octobre, 17 novembre et 15 décembre.

Atelier Haïku, poèmes japonais : 27 octobre et 22 décembre.

Les contes du jeudi des petites vacances scolaires de 10 h 30 à 11 h 30.

Contes d'automne : 27 octobre pour les 3 / 5 ans - 3 novembre pour les 6 / 8 ans.

Conte de Noël : 22 décembre pour tous.

Heure du conte 15 h 30-16 h 30 le 5 octobre et le 7 décembre.

Et toujours des sélections littéraires ou des coups de cœur, des nouveautés à découvrir et emprunter.

Les Cafés Rencontre, ont lieu pendant les heures d'ouverture, vous pouvez retourner et/ou emprunter des livres et découvrir l'animation proposée.

Tradifolie et Kerradan

Petit Bal d'automne : « J'ai vu le loup, le renard, le lièvre, j'ai vu le renard danser... »

Un petit bal festif et dansant pour découvrir en famille, danses médiévales ou de la Renaissance, bretonnes et traditionnelles, avec

Les Danceries Jade de Retz de Tradifolie en partenariat avec Kerradan. Initiation à la danse pour le jeune public et les familles, le premier mercredi après-midi des vacances de la Toussaint, hiver et printemps.

Rendez-vous à la Salle Bellevue, le mercredi 26 octobre de 15 h 30 à 16 h 30.



→ contact

Pour tous renseignements : www.tradifolie.org,
www.kerradan.fr ou au 06 22 41 43 85

ÉCOLE

de Musique, Chant et Danse



Éveil musical de 5 à 7 ans. Formation et initiation musicale.

Le parcours instrumental avec 3 sessions dans l'année : de septembre à décembre, de janvier à mars et d'avril à juin; par groupe collectif de 3 enfants. Ce parcours permet la découverte des instruments de l'école avec les différents professeurs et possibilité de la découverte de la danse.

Cours d'instruments enseignés pour les enfants et les adultes :

Piano, guitare classique et guitare électrique, basse, saxophone, clarinette, flûte traversière, trompette, violon, batterie et percussions, accordéon diatonique. Accordéon Chromatique (classe ouverte si nombre d'élèves suffisants).

- Possibilité d'inscription au groupe de : Musiques actuelles pour musiciens confirmés.

Chorale adulte « Chant'Retz »,

Cours de chant technique vocale « Apprendre à chanter ».

Danse - Danse Classique

Danse Contemporaine dès l'âge de 5 ans, pour les 8 à 12 ans, pour les 13 et 18 ans (pour adultes si minimum d'inscriptions).

Lieu des cours : École de musique et danse, impasse Jean Mounès (derrière la mairie)

contact

16, rue George Clemenceau - Mairie

02 40 21 25 72

Courriel : emab44@gmail.com

Site internet : <http://www.musiquedansebernerie.com>

Coordination pédagogique :

Philippe REZÉ

Direction Gestion et

inscriptions : Sylvain BRISSAUD

Président : Gérard LEZIN

Le Hockey Subaquatique

Le hockey subaquatique sur La Bernerie existait au sein du club de plongée OCPR depuis 2017. Depuis 2021, le club est indépendant. Depuis nous avons créé une section jeune avec 8 membres dont 4 se sont classés 5e aux championnats de France benjamin au mois de mai.

Le club compte environ 30 licenciés. La pratique est ouverte à tous : c'est un sport ludique où chaque personne peut pratiquer en loisir ou en compétition.

Ce sport se pratique dans une piscine à fond plat (pour nous la piscine du Val St-Martin). Nous jouons à 6 contre 6 avec des remplaçants qui peuvent entrer à n'importe quel moment. L'objectif des joueurs est de marquer un but au fond de la piscine avec un palet plombé d'un kilo trois cent à l'aide d'une crosse longue de 30 cm.

Ce sport se pratique en apnée et ne nécessite aucune prédisposition.

Que ce soit chez les adultes ou les jeunes, les entraînements sont mixtes. Cependant les compétitions adultes sont masculines et féminines.

C'est un club où la convivialité est permanente.

contact

N'hésitez pas à vous renseigner :

Section jeune : Nicolas Rinino 06 01 15 96 41

Section adulte : Matthieu Vendé 06 87 42 76 48

Page Facebook : hockey subaquatique la bernerie



LA RIGOLOGIE®

Elle est née en 2002, Corinne Cosseron en est la fondatrice, Julien Peschot dirige l'Ecole Internationale du Rire à Frontignan-Lapeyrade. La mission de l'école est d'enseigner aux personnes toutes les techniques du rire et de la joie de vivre à des fins de mieux-être et sociétal.

L'association La Joie du Colibri à La Bernerie-en-Retz propose des séances de rigologie®, au grand public, aux associations, aux institutions, aux entreprises.

Qu'est-ce que la rigologie® ?

Un atelier de rigologie dure de 30 min à plusieurs jours. Grâce à une approche unique, la rigologie® permet de développer son bonheur, sa joie de vivre sur tous les plans.

Mental : par la mise en place de « rituels de bonheur » créés à partir des découvertes scientifiques de la psychologie positive et des neurosciences.

Emotionnel : par l'apprentissage de la gestion des émotions, la mise en pratique quotidienne de l'hygiène émotionnelle, la communication bienveillante, le développement de l'humour de soi et la reconnexion à sa joie authentique.

Physique : par l'intégration corporelle de ces apprentissages : échauffements amusants, a (ancrage, respirations, stretching et sophrologie ludique®). Jeux coopératifs, toucher bienveillant, automassages, yoga du rire, clown développement personnel, chant, danse, rythmes joyeux.

Spirituel : par la pratique de méditations dynamiques, méditation du rire, méditation pleine conscience, de relaxations guidées visant l'amour de soi et des autres suivies d'un moment de partage, car la rigologie® est avant tout une histoire de cœur.

La rigologie® est une démarche authentique qui nous apprend à nous respecter sur tous les plans, sans faire d'impasse. Ses outils légers et ludiques agissent en profondeur, avec rapidité et efficacité, et nous permettent de développer concrètement quotidiennement et durablement notre bonheur et celui des autres.

La pratique régulière de la rigologie® est bonne pour la santé, physique, mentale et émotionnelle.

Martine rigologue experte pratique la rigologie depuis 14 ans.

Informations :

Séance le jeudi de 10 h 30 à 11 h 30 (y compris vacances scolaires) à la salle Bellevue, dans la bienveillance, le non-jugement.

→ contact

Contact : Martine Gobin-Maillet rigologue expert
Tél. : 06 83 03 80 34
Courriel : lajoie.colibri44760@orange.fr
Site internet : La Joie du Colibri



VIVANCE ET DANSE

Pour cette rentrée 2022, l'association vous invite à découvrir la Biodanza!

Vous avez besoin de relâcher les tensions, vous offrir un instant de détente, de joie et de partage?

BIENVENUE!!!

La Biodanza vous invite à l'écoute de votre corps, à booster la joie en soi, en musique, en mouvement et en lien avec les autres. Elle permet d'activer :

- La vitalité : santé, dynamisme, joie de vivre

- Le désir et plaisir de se sentir vivant, la sensualité : développer les 5 sens

- La créativité : capacité à se renouveler

- L'affectivité : aimer et être aimé, empathie, respect

- La transcendance : conscience de faire partie d'un TOUT

Libre expression et musiques du monde entier au rendez-vous pour rendre votre vie plus vivante, plus joyeuse, et trouver une dynamique qui vous convient. Nul besoin de

savoir danser, l'important est de sentir et ressentir son mouvement.

Séance découverte le mercredi 14 septembre, de 15 h à 17 h. Un autre créneau en soirée est prévu pour cette rentrée 2022.

→ contact

Pour tous renseignements,
Raphaëlle : 06 68 29 90 72
raphaëlle.prouin44@gmail.com

RPNDC : Richesse Patrimonial



Le fascicule d'octobre est sorti!

Nous y traitons des différentes fêtes religieuses ou paroissiales qui ont marqué notre commune. Il va sans dire que nous n'avons pas la prétention d'avoir tout écrit sur ce vaste sujet.

Nous attendons vos commentaires et informations complémentaires qui nous

permettront de continuer sur ce thème dans un prochain numéro.

Notre association est ouverte à tous : Bernériennes et Bernériens ou non. Nous traitons de la grande et petite histoire de notre commune à l'aide de vos témoignages et recherches d'archives.

→ contact

R.P.N.D.C. - Mairie
Rue Georges Clemenceau
44760 La Bernerie-en-Retz
rpndc@orange.fr
tél. 02 51 74 69 78

Animation sportive Départementale

Activités proposées : Sports collectifs, athlétisme, rollers, sports de raquette... ainsi que des stages pendant les vacances scolaires.

Jours et horaires :

- École multisports CE1-CE2 : le lundi de 16 h 45 à 18 h

- École multisports CM1-CM2-6e : le lundi de 18 h à 19 h 15

Inscriptions en ligne :

[loire-atlantique.fr/animation sportive](http://loire-atlantique.fr/animation-sportive)

Adhésion en fonction du quotient familial



O CPR

LA PLONGÉE... ANTI-STRESS...

Un programme de recherche visant à démontrer les bienfaits de la plongée sur le stress a été mis sur pied. Il s'agissait d'établir une comparaison entre un groupe de personnes pratiquant la plongée loisir et un second groupe, ne faisant pas d'activité subaquatique, mais de l'escalade ou du kayak.

Qu'avons-nous constaté? Que les plongeurs voyaient diminuer de façon significative leur niveau de stress de la vie quotidienne, tout en améliorant leur capacité à gérer les imprévus.

Comment donc expliquer l'origine des bienfaits observés? Deux hypothèses coexistent. La première est basée sur la technique de contrôle de sa respiration et la seconde fait appel à la pleine conscience.

L'ensemble de nos organes est en permanence contrôlé par deux systèmes antagonistes appartenant au système nerveux autonome. D'un côté le système dit accélérateur. Il permet d'augmenter le métabolisme et intervient, entre autres, lorsque nous sommes confrontés à un danger imminent,



acculés à la fuite ou à la nécessité de se battre. De l'autre, un système inhibiteur, dit aussi freinateur permettant de se reposer et de récupérer. Or, en cas de stress chronique, il est observé que le système sympathique s'éteint progressivement. Un des moyens de réactiver le système sympathique, bien connu et présent dans toutes les techniques de relaxation, passe par le contrôle ventilatoire. En effet, en adoptant une ventilation lente et ample, c'est-à-dire une fréquence de 6 ventilations par minute (au lieu de 12 respirations par minute) pendant une durée d'une dizaine de minutes, session répétée plusieurs fois par semaine, on réédue le système parasymphatique.

Une telle technique se met en place de façon inconsciente chez

le plongeur grâce à l'utilisateur du détendeur et des effets de l'immersion sur la ventilation. En effet, une fois sous l'eau, détendeur en bouche, on inspire et expire automatiquement de manière plus lente et plus ample.

En conclusion, s'immerger permet d'entrer dans un environnement radicalement différent, où la pesanteur, les sons et la lumière se perçoivent différemment. (source FFESSM)

REJOIGNEZ-NOUS : O.C.P.R. (Club de PLONGÉE de La Bernerie-en-Retz)
ENTRAÎNEMENT tous les lundis soir à la piscine de Pornic

→ contact

RENSEIGNEMENTS :
02 51 74 69

Eveil tango & autres danses

L'association propose des cours de danse Sport Santé pour sénior le matin et tout public le soir. Tango argentin, danses solo et danses de salon (swing, rock, cha-cha-cha, fox-trot, boléro, salsa...). Vous pouvez venir seul(e).

Tarif 65 € / trimestre, quel que soit le nombre d'heures suivies. Inscription possible en cours d'année.

EVEIL TANGO fêtera ses 5 ans

avec un rendez-vous dansant le vendredi 14 octobre à la salle des Fêtes, avec des stages à 14h et 15h30 (Rock et Salsa) et une soirée dansante, de 19h à 23h.

Au programme, animations, initiations et démonstrations.

→ contact

Informations
06 20 88 50 59

EVEIL TANGO & AUTRES DANSES

fête ses 5 ans !

Vendredi 14 oct 2022
Salle des Fêtes La Bernerie

RENDEZ-VOUS DANSANT

STAGES
14H-15H : STAGE DE ROCK'ROLL
15H30-16H30 : STAGE DE SALSA
Tarif 10 € le stage, 15 € les 2 stages

SOIREE DANSANTE
19H-23H :
DANSES DE SALON, ROCK'ROLL, SALSA, TANGO, FOX TROT, CHA-CHA
Tarif 6 € l'entrée en auberge espagnole : apportez un plat et une boisson à partager
Supplément 5 € si vous n'apportez rien
06 20 88 50 59

Dimanche 2 octobre

Fête des jardins

Cette année, l'association Hironnelle organise sa 19^e Fête des Jardins naturels de 10 h à 18 h, au square Thibaud à La Bernerie-en-Retz. Entrée libre.



Bourse aux plantes, vente de végétaux locaux, vente de produits bios et locaux, vente d'artisanat. Bar et petite restauration.

Une exposition sur le thème "Accueillir les oiseaux dans son jardin" sera proposée complétée d'une conférence à 15 h animée par Philippe Brisemeur de la LPO 44.

Dimanche 9 octobre

Vide Dressing

L'Amicale Laïque organise son vide-dressing : vêtements, chaussures, maroquinerie, accessoires, jeux...; à la salle des Fêtes de 9 h à 18 h.

Vendredi 7 octobre

Conférence

Le changement climatique et l'évolution des risques naturels sur Pornic Agglo Pays de Retz & territoires voisins, à 19 h dans la salle de Fêtes de La Bernerie-en-Retz (voir page 14).

Vendredi 14 octobre

Soirée dansante

EVEIL TANGO fêtera ses 5 ans avec un rendez-vous dansant (voir page 17).

Mercredi 26 octobre

Petit bal

Un petit bal festif et dansant à la Salle Bellevue, de 15 h 30 à 16 h 30 avec Tradifolie et Kerverner raez Dansou (voir page 15)

Lundi 31 Octobre

Happy Halloween

Les commerçants organisent un goûter et bal de fantômes avec maquillage, sculpture de ballons...

Dimanche 13 Novembre

Bourse Téléthon

La Fédération des associations organise une Bourse au profit du Téléthon, à la salle des Fêtes.

17 et 18 décembre

Marché de Noël

Le Marché de Noël organisé par la Municipalité aura lieu les 17 et 18 décembre, sous la Halle.

Nombreux exposants, nombreuses animations seront au rendez-vous pour ces deux jours de magie en compagnie, bien sûr, du Père Noël.

Dimanche 30 octobre

Théâtre organisé par la Mairie

Ce spectacle est constitué de comédies diverses tirées au sort par le public, dans le répertoire de la Cie NTP. Il s'agit de scènes courtes indépendantes les unes des autres.

La durée du spectacle en fonction des scènes choisies sera environ entre 1 h 30 et 1 h 40.

Le trait d'union entre ces différentes scènes est un humour reposant sur le jeu de l'acteur et sur des textes parfois décalés où le comique n'est pas si absurde qu'il y paraît, pour la plus grande joie de tous.

Dans sa version théâtre de tréteaux, le dispositif scénique y est simplifié au maximum afin de privilégier le jeu de l'acteur et la spontanéité de la représentation, à l'instar du théâtre chez

l'habitant que la Cie NTP propose tout au long de l'année.

Rendez-vous à 15 h à la salle des Fêtes. Entrée gratuite.



Mairie de La Bernerie en Retz

16 rue Georges Clemenceau - 44760 La Bernerie-en-Retz

Tél. : 02 40 82 70 56

Site : www.mairie-labernerie.fr

Facebook : Mairie de La Bernerie-en-Retz

Courriel : accueil@mairie-labernerie.fr

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h (fermé le mercredi après-midi),
le 1^{er} samedi du mois de 9 h 30 à 12 h.

